

: sia.qualite@aviation-civile.gouv.fr E-mail Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 012/22

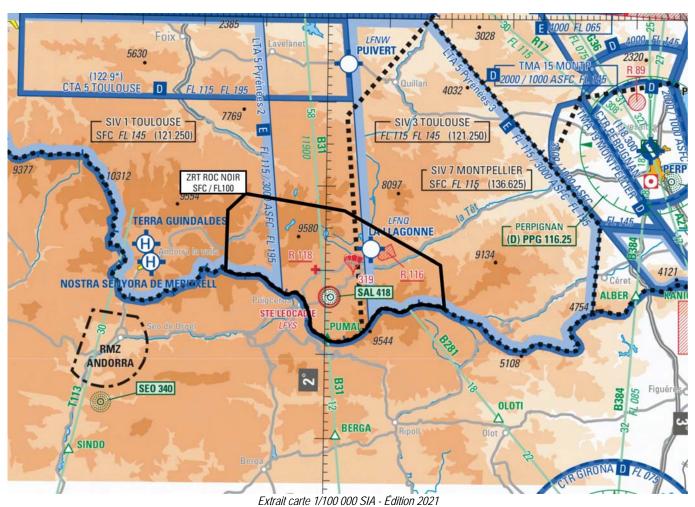
Date de publication: 27 JAN

Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans la région de SAINTE-LEOCADIE pour l'exercice Objet

ROC NOIR 2022

Validité Du 21 février au 26 février 2022

Lieu: FIR Marseille LFMM et AD: Ste Léocadie LFYS, La Llagonne LFNQ



ACTIVITÉ

Exercice mettant en œuvre un nombre important d'hélicoptères de manœuvre et d'attaque

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT ROC NOIR:

Activable du 21 février 11h00 UTC au 26 février 11h00 UTC

ORGANISME GESTIONNAIRE

Directeur d'exercice (DIREX)

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

TOULOUSE INFO: 121.250 MHz MONTPELLIER INFO: 136.625 MHz

STATUT

Page 1/2

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquels elle interfère

FR © SIA

SUP AIP N° 012/22

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG et CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement après notification auprès du directeur d'exercice.

SERVICES RENDUS

CAG / CAM : Information de vol et d'alerte par les organismes habituels

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT ROC NOIR

Limites latérales

42°39'00" N,001°47'00" E 42°37'06" N,002°03'00" E

42°30'46" N,002°18'28" E

42°25'52" N,002°19'08" E

frontière franco-espagnole

42°30'00" N,001°44'00" E

42°37'00" N,001°44'11" E 42°39'00" N,001°47'00" E

Limites verticales

SFC / FL100

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Restrictions:

A l'exclusion de la LF-R116 PIC DE LA TAUSSE et de la LF-R118 THEMIS

Les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation de cette ZRT.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activité:

3ème Régiment d'Hélicoptères de Combat:
Téléphone: 03.29.87.86.53

COMALAT/ Section espaces aériens:
Téléphone: 01.73.95.22.83

 FR